



L'affaire de l'homme d'affaires Hervé Bopda a pris un tournant décisif ce jeudi 29 février 2024. Après avoir été présenté devant le juge du tribunal de grande instance de Douala le mercredi 28 février, Hervé Bopda a été finalement placé sous mandat de détention à la prison de New-Bell à Douala.

Cette décision fait suite à son arrestation dans la nuit du 30 au 31 janvier au Cameroun, consécutivement à plusieurs plaintes pour agressions sexuelles et viols déposées contre lui.

L'affaire a été marquée par des rebondissements, avec le dessaisissement du tribunal militaire de Douala pour "incompétence", suivi de la déclaration d'incompétence du tribunal de grande instance du Wouri, renvoyant l'affaire devant le tribunal de première instance de Douala.

Après un mois de procédures judiciaires et de rebondissements, Hervé Bopda est finalement écroué.

L'ordre des avocats du Cameroun avait réclamé l'ouverture d'une enquête sur cette affaire. La Commission des droits de l'Homme du Cameroun s'était également saisie du dossier le 19 janvier, suite au retentissement de l'affaire sur les réseaux sociaux.

Le gouvernement n'est pas resté indifférent, puisque la ministre de la promotion de la femme et

de la famille avait réagi. Aujourd'hui, Hervé Bopda médite sur son sort dans la tristement célèbre prison de New Bell, en attendant que sa condamnation soit prononcée.